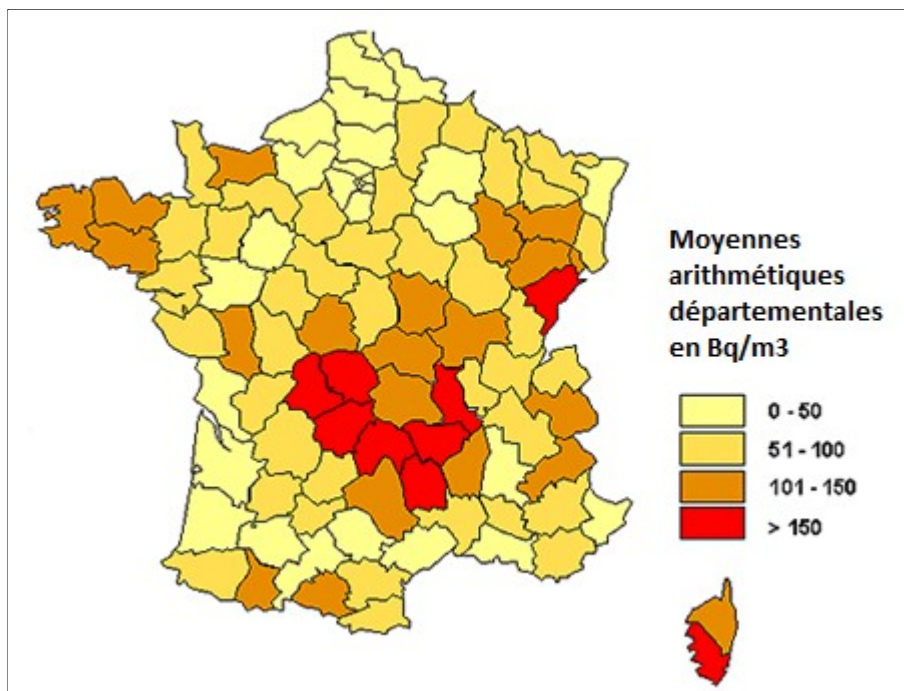


**LE RADON**

Le radon est un gaz rare radioactif, d'origine naturelle, provenant de la désintégration du radium, lui-même issu de l'uranium ou du thorium, deux métaux présents dans le sol en quantité variable. Sa concentration dans l'air varie selon la nature géologique du sol. À l'air libre sa concentration est faible, il est dilué par les vents. Dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations significatives.

Le radon est la principale source d'exposition des Français aux rayonnements ionisants ; il peut être présent dans les habitations, sur le lieu de travail ou dans des bâtiments régulièrement fréquentés par le public. Il est classé cancérigène certain par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) depuis 1987 et présumé responsable de 1250 à 3000 décès prématurés chaque année en France par cancer du poumon.

La moyenne des concentrations en radon en France est de **68 Bq/m<sup>3</sup>**, supérieure à la moyenne du Royaume-Uni (**20 Bq/m<sup>3</sup>**) et inférieure à celle de la Suède (**108 Bq/m<sup>3</sup>**). La carte ci-dessous donne la moyenne, par département, des concentrations de radon dans l'air des habitations.



Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](#)